

La mère se présente comme une victime repentie

Source : Libération, www.liberation.fr

Date de publication : 12/06/2012

La cour d'assises de la Sarthe a abordé mardi, au deuxième jour du procès des parents de Marina, morte de maltraitance à l'été 2009, la personnalité de la mère, qui s'est présentée selon le rapport d'un psychiatre et d'une enquêtrice socio-judiciaire comme une victime repentie.

Virginie Darras, 33 ans, a affirmé à l'enquêtrice judiciaire "qu'elle a été violée à l'âge de 15 ans" par un proche de la famille et lui a ensuite parlé de violences conjugales et d'insultes dont elle aurait été victime de la part d'Eric Sabatier, le père de Marina, rencontré en 2000.



"Je confirme qu'il a été violent avec moi", a réaffirmé à la cour mardi matin l'accusée, habillée d'un pull et d'un pantalon noir et gardant toujours la tête baissée, sanglotant parfois. Eric Sabatier, chemise grise et jean, a écouté, la tête baissée et parfois énervé, les propos relatés.

L'enquêtrice relève "un certain détachement" quand l'accusée lui raconte sa vie. Mais ce qui l'aura surtout marquée ce sera qu'"elle est restée de marbre" pour évoquer les faits sur Marina. Notamment sur la dernière journée de maltraitance de la fillette, entre douche glacée et coups violents avant une nuit nue dans un sous-sol: "elle n'a exprimé aucune émotion, j'étais quelque peu déconcertée".

Avec l'expert psychiatre, l'accusée va cette fois minimiser les violences qu'elle-même aurait pratiquées sur Marina lors du dernier jour de sa vie, le 6 août. Elle affirme ainsi avoir dit à son mari que "ça suffisait" en début de soirée, explique qu'elle était dans la véranda avec les autres enfants et ne reconnaît que "des claques" à sa fille ce jour-là.

"C'est lui qui a eu l'idée de la faire dormir au sous-sol", lui a-t-elle aussi affirmé. Selon Virginie Darras son mari est "l'instigateur de ce qui s'est passé, elle-même était impuissante et apeurée", a expliqué l'expert.

Et devant la cour mardi Virginie Darras a affirmé que "depuis que j'ai rencontré l'expert psychiatre, j'ai réalisé l'horreur de ce que j'ai fait, de ce que j'ai laissé faire". Eric Sabatier et Virginie Darras, qui étaient mariés à l'époque des faits, âgés de 40 et 33 ans, sont accusés d'actes de tortures et de barbarie sur mineure de moins de 15 ans ayant entraîné la mort. Ils encourrent la réclusion à perpétuité.